
PRESIDENCE

GREFFE

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

AVIS EST DONNE AUX MEMBRES D'ORGANES, AU PERSONNEL DE L'UNION ET AU PUBLIC QUE **LE MERCREDI 09 OCTOBRE 2024 A PARTIR DE 10 HEURES**, SE TIENDRA DANS **LA SALLE D'AUDIENCE DE LA COUR DE JUSTICE DE L'UEMOA**, SISE A OUAGA 2000, PLACE DU MEMORIAL AUX HEROS NATIONAUX, UNE AUDIENCE ORDINAIRE PUBLIQUE DE LA COUR DE CEANS A L'EFFET DE CONNAÎTRE L'AFFAIRE SUIVANTE :

- **Recours n°22 R 007 du 22 septembre 2022, en annulation de la décision n°11/2022/COM/UEMOA du 21 juin 2022 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de l'assistance aéroportuaire en escale à Abidjan (Côte d'Ivoire), opposant :**
 - **La société NAS IVOIRE SA (Maître Abdoul Latif DABO)**
A
 - **La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) (Maître Issa SAMA)**

Fait à Ouagadougou, le 1^{er} octobre 2024

Pour le Greffier
Le Greffier-Adjoint

Hamidou YAMEOGO